



COMMUNE DE SAINT PARRES AUX TERTRES

ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2023

- RAPPORT N°06 : Convention de partenariat avec l'Ecole du chat de l'Aube relative aux chats errants

FAIT A SAINT PARRES AUX TERTRES,

Le 13 janvier 2023


LE MAIRE,
Jack HIRTZIG
Jack HIRTZIG

JACK HIRTZIG
2023.01.13 17:12:57 +0100
Ref:20230113_170805_1-1-O
Signature numérique
le Maire